

Ville de LORRAINE

33, boul. de Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9
Téléphone: 450 621-8550
Télécopieur: 450 621-3885

BUREAU DE LA
GREFFIÈRE

Ville de Lorraine, le 13 août 2008

M. Denis Lemelin, président national
CUPW-STTP
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank Street
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

OBJET : EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Monsieur,

Nous vous transmettons en annexe la résolution numéro 2008-08-188 adoptée à la séance régulière du conseil de Ville de Lorraine tenue le 12 août 2008 relativement au dossier plus amplement décrit en objet.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Nancy Ouellette, technicienne juridique
Assistante greffière**

p.j. - Résolution numéro 2008-08-188



Ville de LORRAINE

Bureau de la
greffière

2008-08-188

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 12 AOÛT 2008.

ÉTAIENT PRÉSENTS À CETTE SÉANCE : M. Ramez Ayoub, Mme Lyne Rémillard, M. André W. Bédard, M. Sylvain Perron, Mme Lynn Dionne et Mme Marie José Magnin;

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Boniface Dalle-Vedove

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emploi et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire, la population;

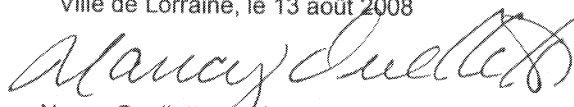
EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller : André W. Bédard
APPUYÉ par le conseiller : Sylvain Perron
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE le préambule fasse partie des présentes comme si réitéré au long;

QUE la Ville de Lorraine fasse savoir par la présente à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire, la population.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL
Ville de Lorraine, le 13 août 2008


Nancy Ouellette, assistante greffière